

INSCRIPTION A LA RESIDENCE DE L'ENSIAS POUR LES ELEVES DU CYCLE INGENIEUR

POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

Il est porté à la connaissance des élèves ingénieurs de la **première année** que l'inscription à la résidence de l'ENSIAS au titre de l'année universitaire 2024-2025 aura lieu **les jeudi 12 et vendredi 13 septembre 2024 de 9h30 à 14h30.**

Pièces à fournir pour l'inscription à la résidence de l'ENSIAS

- Une copie signée et datée avec la **mention lu et approuvé de l'engagement annexé au [règlement de la résidence](#)** de L'ENSIAS
- Quatre photos.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Un certificat médical avec radio pulmonaire attestant que l'élève ingénieur n'est pas atteint d'une maladie contagieuse.
- Le reçu de virement des frais de logement de onze (11) mois (**2750 DH**) à verser dans le compte de l'ENSIAS, RIB : **310 810 1000 024 004031401 66** (Il est à noter que le règlement des frais de la résidence doit impérativement se faire via un virement bancaire, aucune autre voie n'est possible)

NB : Aucune inscription n'aura lieu si l'une des pièces ci-dessus manque.